

SOLUTION PERENNE POUR **L' ENVIRONNEMENT :**

Les normes en vigueur depuis Février 2009, relatives aux rejets en termes d'assainissement collectif, ne permettait plus à la Commune de Rédéné de poursuivre avec la Station par lagunage naturel.

Le site de la Vallée de Rosbigot, sera réhabilité à l'issu des travaux à venir, et ceci pour lui conserver son aspect naturel et environnemental si agréable pour les promenades et le cadre de vie des Rédénois et des Rédénoises.

La Municipalité est convaincue que la solution retenue sera pérenne pour l'environnement et pour un urbanisme futur